Collège L. de Vinci
Bois-Guillaume

Projet d'établissement

Document de travail

2021-2025

CA du mardi 9 novembre 2021 :

Nous avons besoin d'un cadre légal pour toutes les actions que nous menons en faveur de nos élèves.

Je vous demande de bien lire ce qui suit et apporter toutes les modifications qui vous apparaissent utiles. Toutes les idées et propositions sont les bienvenues.

En cas d'accord, ce projet deviendra le projet du collège.

- Le projet d'établissement formalise la mission éducative du Collège, et décline les directives inscrites dans le Code de l'Education.
- Le présent document s'inscrit dans la continuité en s'adaptant aux évolutions attendues, au projet académique Normand et à la mise en œuvre de la contractualisation avec l'autorité académique.
- . Il présente les axes prioritaires dégagés en tenant compte des caractéristiques du public accueilli et décline l'ensemble des actions décidées et à mener dans l'établissement **; pour ce faire il doit être constamment enrichi**.

Etat des lieux - Le collège

- Les élèves

L'effectif est stable voire en légère progression: 607 en 2021 en incluant la Segpa.

Rentrée scolaire septembre 2021 : 607 élèves, 284 filles, 323 garçons. 573 DP.

Indicateurs PCS :

52.4% Très favorisée ; 11.2% Favorisée ; 14.5% Moyenne. 13.3% Défavorisée ; 8.6% Non précisée.

Le recrutement est centré sur la commune de Bois-Guillaume pour le collège et sur les communes environnantes pour la Segpa.

Une population scolaire plutôt homogène qui appartient aux catégories sociales favorisées. Un faible pourcentage d'élèves boursiers, mais des problèmes sociaux ou financiers apparaissent de plus en plus.

Des élèves connaissent des difficultés scolaires (nombre croissant de PAP par exemple)

La grande majorité des élèves fréquente la demi-pension (573)

- Les Personnels

Nombre de personnes 85 (tout personnel) assurent le fonctionnement du collège.

Stabilité

Diversité des statuts

Les axes du projet issus du contrat conclu avec les autorités académiques :

1**. Réussite pour tous :**

Poursuivre et conforter la prise en charge des élèves à besoins spécifiques

Axe académique de référence

Axe pédagogique 1 : Plus d'équité pour plus de réussite

2. Renforcer les apprentissages par l'ouverture culturelle et l'ouverture à l'international

Axe académique de référence

Axe pédagogique 2 : Plus de mobilité pour élever son niveau de formation et choisir son avenir

[Dispositifs] taux d'élèves impliqués dans un PAEC avec un partenaire culturel pérenne

Constat L'action culturelle est un point fort de l'établissement

Objectif Pérenniser cet état.

Modalités de mise en œuvre : Incitation des élèves et mobilisation d'une majorité du personnel

3. Engager le collège dans une démarche d'éducation à la citoyenneté et de lutte contre le gaspillage

Axe

académique de
référence
Axe pédagogique 2 : Plus de mobilité pour élever son niveau de formation et choisir
son avenir

[Dispositifs] taux d'élèves impliqués dans un EDD

2. [Elèves] taux de participation aux élections

Commentaire : Participation aux élections du CMJ et au conseil départemental des délégués
Constat : Très peu d'élèves y participent.
Objectif : Faire participer au moins l'ensemble des élèves de la 6è à la 4è
Modalités de
mise en œuvre : Information et Formation

LES AXES PRIORITAIRES

- 1) Viser la réussite pour tous et prendre en charge de manière adaptée les élèves en difficulté. Un accueil particulier pour les élèves à besoins spécifiques. Un accompagnement humain au plus près des besoins de chaque élève en situation de handicap afin de développer son autonomie et de lui permettre d'acquérir les connaissances et les compétences du socle commun.

  Contribution à l'élaboration du projet personnel de l'élève.

- 2) Développement des pratiques culturelles.

- 3) Apprentissage de la citoyenneté et éducation à la santé. Lutte contre le gaspillage

Les actions permanentes

Objectif 1- Prise en charge adaptée des élèves en difficulté.

- Accompagnement Personnalisé à tous les niveaux selon la définition nationale. L'AP est intégré à l'enseignement des disciplines
- Programme de prise en charge des élèves à la Segpa
- Unité Locale d'Inclusion Scolaire– ULIS, inclusion des élèves en fonction de leurs compétences et appétences
- La liaison école-collège (accueil des 6èmes, harmonisation avec les écoles- PPRE passerelle, harmonisation des pratiques en cycle 3).
- Programme Personnalisé de Réussite Educative (PPRE)– PAP
- Commission de suivi : se réunit régulièrement (– direction, CPE, Infirmière, Assistante-sociale…)
- C.e.s.c inter degrés

- Devoirs faits

- Contribution à l'élaboration du projet personnel de l'élève.

- Education à l'orientation menée essentiellement par les professeurs
- Stages de découverte en milieu professionnel.
- Réunion d'information avec les Proviseurs des lycées de secteur.
- Programme de visites pour les élèves de 3°segpa et Ulis

Objectif 2 : Une action culturelle forte : Chorale, théâtre, Ateliers d'Arts Plastiques, sorties et voyages…

Objectif 3- Apprentissage de la citoyenneté et éducation à la santé.

- Lutte contre le gaspillage dans tous les domaines
- Projet vie scolaire
- UNSS
- Formation des délégués élèves
- FSE
- Actions prévention santé
- Projet EPS du collège
- ASSR
- Formation aux usages d'internet

Actions diverses permanentes

- Certification informatique
- Intégration des TICE dans la pratique au quotidien (notes, absences, plus de places en salle info, Espace Numérique de Travail...)
- Relations avec les familles